

**Commune d'AVIGNON LES SAINT-CLAUDE**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2017**  
**COMPTE-RENDU**

**Présents** : POETE Yves, PERALTA Sandra, LANAUD Monique, BAILLY Michel, GREE Brigitte, GUYETAND Sébastien, MOLLET Christophe, DUTEL Nathalie.

**Excusés** : JOST Sébastien, donne pouvoir à PERALTA Sandra  
PRIETO Anne-Cécile, donne pouvoir à DUTEL Nathalie

**ORDRE DU JOUR :**

- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2017**
- **Admissions en non-valeur**
- **Réattribution de commissions**
- **Décisions modificatives :**
  - **Budget chaufferie : régularisation de TVA compte 658**
  - **Budget eau : régularisation de TVA compte 658**
  - **Budget eau : régularisation pour frais étude et insertion sur travaux non réalisés compte 6811**
- **Bornes incendie : approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation d'une aide au titre de « l'Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes » (ESTJ)**
- **Travaux accessibilité salle communale : approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation d'une demande d'aide au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR)**
- **Vente ferme Gropellier**
- **Compte rendu contrôle ARS et protection captage source du Niet**
- **Téléthon**
- **Informations et questions diverses**
  - **Compte rendu étude optimisation chaufferie bois**
  - **Compte rendu étude diagnostic thermique bâtiment communal**
  - **Compte rendu du Conseil Communautaire du 8 novembre 2017**
  - **Compte rendu Centrales villageoises**
  - **Très Haut Débit internet**

Séance ouverte à 20h15

**Désignation d'un secrétaire de séance :**

Madame Sandra Peralta se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance

**Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2017**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Admissions en non-valeur**

Monsieur le percepteur, sollicite l'admission en non-valeur sur le budget Eau-Assainissement de titres émis en double en 2008 à l'Agence de l'Eau et à l'Agence Rhône Alpes pour un montant de 58.20 €.

A l'unanimité le conseil admet en non-valeur sur le budget 2017 Eau-Assainissement sur le compte 6541

Pour l'année 2016, il sollicite une admission en non valeur de 98.00€ pour laquelle les poursuites avaient été infructueuses.

A l'unanimité le conseil refuse l'admission en non-valeur sur le budget 2017 Eau-Assainissement, suite à la communication d'éléments qui permettent le recouvrement

### **Réattribution de commissions**

Suite au décès d'un membre du conseil municipal (Fabrice Odobez), il convient de modifier le tableau des commissions comme suit :

Délégué SIDEC : titulaire Sandra Peralta, suppléant Yves Poète

Délégué Eau-Assainissement : titulaire Michel Bailly, suppléant Christophe Mollet

Délégué Commission Appel d'Offre : titulaires Monique Lanaud, Yves Poète, Sandra Peralta, Sebastien Jost. Suppléants : Christophe Mollet, Sébastien Guyétand.

A l'unanimité le conseil approuve la nouvelle réattribution de ces trois commissions.

### **Décisions modificatives :**

A la demande de monsieur le percepteur il convient de modifier les montants sur les budgets suivants :

#### **Budget eau : régularisation de TVA compte 658**

Chapitre	Article	Nature	Montant
065	658	Charges diverses de gestion courante	+70.00€
022	022	Dépenses Imprévues	- 70.00€

#### **Budget chaufferie : régularisation de TVA compte 658**

Chapitre	Article	Nature	Montant
065	658	Charges diverses de gestion courante	+10.00€
011	6068	Autres matières et fournitures	- 10.00€

#### **Budget eau : régularisation pour frais étude et insertion sur travaux non réalisés compte 6811**

Chapitre	Article	Nature	Montant
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	+1 100.00€
011	617	Études et recherches	- 1 100.00€

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces modifications

### **Bornes incendie : approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation d'une aide au titre de « l'Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes » (ESTJ)**

Il s'agit d'une subvention octroyée par le conseil départemental, le montage du dossier s'effectuera sur les travaux d'accessibilité de la salle communale en lieu et place des bornes à incendie.

### **Travaux accessibilité salle communale : approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation d'une demande d'aide au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR)**

Suite à l'étude menée par le SIDEC pour la remise aux normes dans le cadre des Etablissements Recevant du Public (ERP), le montant s'élèverait à 17 100€ HT soit 20 064 € TTC.

Deux aides sont éligibles, la DETR pour un montant de 6 840€ et l'ESTJ pour un montant de 2 220 €.

Avec 9 voix pour et 1 abstention, le conseil approuve le plan de financement et étudiera l'inscription des crédits au budget primitif 2018.

### **Vente ferme Gropellier**

Une offre d'achat de l'ancienne ferme Gropellier a été adressée à monsieur le Maire.

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord à monsieur le Maire pour négocier la vente de cette ferme référencée au numéro 152 du plan cadastral de la commune.

Mairie d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE – 1, place Saint-Roch – 39200 AVIGNON LES SAINT CLAUDE

## **Compte rendu contrôle ARS et protection captage source du Niet**

Une commission de l'ARS s'est rendue sur le village pour inspecter les installations de production et de distribution d'eau potable. Un rapport exhaustif a été rendu avec quelques préconisations :

- 1 : Station de pompage
- 2 : Réservoir du stade
- 3 : Carnet sanitaire
- 4 : Périmètre de protection immédiate de la source du Puits

Ce compte rendu est consultable en mairie. Le conseil municipal décide de relancer la procédure de captage du Niet sans engager de dépense supplémentaire.

## **Téléthon**

Une manifestation aura lieu à la salle communale le vendredi 8 décembre au titre du Téléthon 2017. Deux marches seront organisées, une l'après-midi et l'autre en nocturne. Des ventes de soupes, de vin chaud à déguster sur place ou bien à emporter seront proposées. Tous les bénéfices seront entièrement reversés à l'association. Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 150€ à cette association. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

## **- Informations et questions diverses :**

### - Compte rendu étude Optimisation des chaufferies bois

Une demi-journée d'échange d'information a été organisée à Avignon sur le site de la chaufferie du lotissement des Orchidées avec plusieurs acteurs et professionnels dans ce domaine. Il s'agissait d'échanger, de partager des informations et de témoigner des retours d'expérience en vue d'optimiser le fonctionnement des chaufferies.

### - Compte rendu étude Diagnostic thermique du bâtiment communal

Le bilan réalisé par la société DTM est assez satisfaisant avec deux remarques. D'une part le bâtiment n'est pas équipé de VMC et d'autre part le choix du chauffage central au fioul reste une énergie fossile et polluante.

### - Logement rénovation bâtiment communal

Une étude a été réalisée par la société DTM, propose la possibilité de réaliser soit 2 petits appartements ou soit un seul d'une superficie d'environ 80 m<sup>2</sup>. Elle indique également que le coût de rénovation serait d'environ 1 000€/m<sup>2</sup>. Le rendu final aura lieu le 5 décembre.

### - Compte rendu du Conseil Communautaire du 8 novembre 2017

Le compte rendu est affiché au tableau de la mairie.

### - Compte rendu centrales villageoises

Le centrale villageoise Bienne et Lizon, s'est créée. Prochaine réunion organisée le 19 décembre prochain à Cuttura

### - Très Haut Débit internet

La commune d'Avignon a été retenue par la communauté de communes HJSC pour engager les travaux du réseau très haut débit. C'est le conseil départemental qui lance le projet, les travaux seraient effectués en 2019 et devront faire l'objet d'une réflexion financière en 2018 par HJSC.

### - Vente bois ONF 2018

Sébastien Guyétand référent bois et forêts a été contacté par l'ONF afin qu'une réunion soit organisée fin décembre pour évoquer les travaux et ventes sylvicoles pour 2018.

Séance levée à minuit.

**Prochain réunion du conseil municipal : le 21 décembre à 18 heures en mairie**

Le Maire,  
Yves POËTE

Le secrétaire de séance  
Sandra PERALTA